VP(17)3622:1 – DA/mvs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lignes directrices européennes pour évaluer l'aptitude au transport des porcins maintenant disponibles dans plusieurs langues

Bruxelles, le 15 mai 2017

Les lignes directrices européennes visant à évaluer l'aptitude au transport des porcs ont désormais été traduites dans plusieurs langues officielles par la Commission européenne à Bruxelles pour aider les professionnels à s'assurer que les porcs soient aptes à être transportés.

Ces lignes directrices volontaires, saluées par la Commission européenne, ont été rédigées par des acteurs clés majeurs dans les domaines agroalimentaire, vétérinaire, du transport routier et du bien-être animal.

Elles sont le résultat de 2 ans de travail de l'UECBV, du Copa et de la Cogeca, de l'Eurogroup for animals, d'Animals' Angels, de la FVE, de l'IRU, de l'ELT, d'INAPORC et de COOPERL Arc Atlantique. Ces lignes directrices pour les porcins viendront compléter les lignes directrices sur l'aptitude au transport du bétail et des chevaux.

Elles visent à apporter aux professionnels impliqués dans le transport des porcs une aide et des conseils simples à suivre quant à la meilleure manière de transporter les porcs pour leur assurer un niveau élevé de bien-être. Transporter des animaux qui n'y sont pas aptes n'est dans l'intérêt de personne, étant donné que cela peut mener à des sanctions, à des pertes financières et au retrait du permis de conduire et/ou de l'autorisation de transport.

Les lignes directrices seront disponibles dans la plupart des langues de l'UE cette semaine. Les parties prenantes aimeraient remercier la Commission pour l'aide pour la traduction du document. Cela permettra à tous les professionnels impliqués dans le transport des porcins dans l'UE d'avoir accès à ce document et cela sera donc synonyme d'impact positif sur le bien-être des porcins. La version anglaise des lignes directrices a déjà remporté un franc succès. Elles ont été téléchargées par plus de 200 opérateurs de l'UE, parmi lesquels des agriculteurs, des vétérinaires, des transporteurs, des universités etc. Si vous êtes un professionnel impliqué dans le transport des porcins (producteurs, transporteurs, etc.), nous vous invitons à demander une copie de ces lignes directrices via le site internet de l'UECBV ou via info@uecbv.eu.

Copa - Cogeca | European Farmers European Agri-Cooperatives
61, Rue de Trèves | B - 1040 Bruxelles | www.copa-cogeca.eu
Numéro au Registre européen de transparence | Copa 44856881231-49 | Cogeca 09586631237-74

Vous pourrez obtenir plus d'information sur le site internet de l'UECBV http://www.uecbv.eu/ ou par téléphone: + 32 2 230 46 03 / Fax: + 32 2 230 94 00 ou par e-mail à info@uecbv.eu

Copa et Cogeca (Comité des organisations professionnelles agricoles et Confédération générale de la coopération agricole) www.copa-cogeca.eu

UECBV (Union européenne du commerce du bétail et de la viande) www.uecbv.eu

Eurogroup for animals (groupe européen de défense du bien-être des animaux) www.eurogroupforanimals.org

Animals' Angels (organisation internationale de défense du bien-être des animaux) www.animals-angels.com

FVE (Fédération Vétérinaire Européenne) www.fve.org

IRU (Organisation mondiale du transport routier) www.iru.org

ELT (Transporteurs européens d'animaux d'élevage) www.european-livestock.com

INAPORC (l'interprofession nationale porcine - France) www.leporc.com

---